de Dante à Luther (1884, in-8°) et *la Réforme, de Luther à Shakspeare* (1885, in-8°); dans ses parties achevées c'est une œuvre remarquable où sont menées de front, selon leur importance, toutes les littératures de l'Europe. Le buste en bronze de M. Monnier, œuvre du statuaire Dufaur, a été érigé dans une des salles de l'Université de Genève.

MONOBIE s. f. (mo-no-bî — du gr. *monos*, seul; *bios*, vie). Zool. Genre de protozoaires très simples, du groupe des Monères : *M. Schneider a vu les* MONOBIES (monobia) *former des colonies dans lesquelles tous les individus étaient frères.* (Ed. Perrier.)

— **Encycl.** Les *monobies*, étudiées en 1878, par M. Aimé Schneider, habitent la terre humide, les flaques d'eau; elles présentent ce phénomène remarquable de former parfois des colonies où tous les individus unis lâchement par leurs prolongements (pseudopodes) restent cependant indépendants les uns des autres. « Ces colonies se forment par simple division en deux parties égales des premiers individus qui les composent; mais à côté des sociétés on trouve souvent des individus isolés... qui ne sont pas, du reste, condamnés à un isolement perpétuel : leur forme même (allongée et remplie à ses deux extrémités) semble indiquer qu'ils sont en voie de division et s'apprêtent à fonder des colonies. (E. Perrier.)

MONOCLINAL, ALE adj. (mo-no-kli-nal, na-le — du gr. *monos*, seul; *klinê*, lit). Géol. Se dit des plis ou systèmes de couches inclinées parallèlement, se raccordant de part et d'autre avec des couches horizontales. Les plis monoclinaux, lorsque leur partie inclinée n'est pas observable, peuvent faire croire à une faille. D'après de Lapparent, on trouve de nombreux exemples de ces plis monoclinaux sur le versant occidental des montagnes Rocheuses.

* **MONOCORDE** s. m. — **Encycl.** *Monocorde électrique.* Appareil inventé par M. J. Blyth et dans lequel l'archet ordinairement employé pour faire vibrer la corde est remplacé par un électro-aimant. L'appareil comprend un fil métallique tendu traversé par le courant de 8 couples de Grove; ce courant est interrompu 128 fois par seconde par un électro-diapason. Au cinquième de la longueur du fil est placé un électro-aimant à pôles pointus; la ligne des pôles est perpendiculaire au fil. Quand on fait passer dans l'électro le courant de 8 couples Grove, le fil vibre, et, en réglant sa tension, on lui fait rendre une note musicale. En changeant la position de l'électro, on obtient les diverses harmoniques du son fondamental. Ce sont les interruptions du courant qui font vibrer le fil perpendiculairement aux lignes de force de l'électro.

MONOCYSTIS s. m. (mo-no-si-stiss — du gr. *monos*, seul; *kustis*, vessie). Zool. Genre de protozoaires grégariniens, du groupe des Monocystidés, vivant en parasites dans la cavité viscérale des vers de terre. Chez ces animalcules incolores, transparents, allongés, fusiformes, la reproduction a lieu par spores à l'intérieur desquelles se développent plusieurs corps falciformes disposés en deux groupes et qui, une fois mis en liberté, émettent, après rupture de leur enveloppe, leur contenu protoplasmique qui devient un corps amiboïde suivant Lieberkühn et une grégarine suivant Schneider.

MONOD (Gabriel), historien français, né au Havre le 7 mars 1844. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, où il entra en 1862, il fut reçu agrégé d'histoire en 1865. Après avoir fait en Italie et en Allemagne des voyages d'érudition, il fut nommé répétiteur, puis directeur adjoint et enfin directeur de l'Ecole des hautes études. En mars 1880, il obtint la chaire de maître des conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure, chaire dont il devint titulaire en 1888. Il a publié : *Allemands et Français* (1872); *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne* [dans la Bibliothèque de l'Ecole des hautes études] (1872 et 1885); *Jules Michelet* (1875); *De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur* (1876); *les Beaux-Arts à l'Exposition universelle* (1879); *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech* (traduit de l'allemand de W. Junghans, 1879). M. Monod, qui est l'un des directeurs de la « Revue critique », a fondé en 1876, avec M. G. Fagniez, *la Revue historique*, excellent recueil qui n'est ni une œuvre de polémique, ni une œuvre de vulgarisation, mais qui n'admet que des travaux originaux et de première main.

MONOGONOPORES s. m. pl. (mo-no-go-no-po-re — du gr. *monos*, seul; *gonê*, génération; *poros*, pore). Zool. Division des vers turbellariés dendrocœles renfermant les formes à orifice sexuel simple. Les monogonopores comprennent les planaires terrestres et d'eau douce réparties dans les Planariadés, Géoplanidés, Limacopsidés.

MONOGRAPTIDÉS s. m. pl. (mo-no-grap-ti-dé — du gr. *monos*, seul; *graphein*, écrire). Paléont. Famille de méduses hydroïdes du groupe des Graptolithes renfermant les formes telles que : Monograptus, Rastrite, Cyrtograpte, Dimorphograpte et caractérisés par : corps de la colonie n'ayant qu'une face à extrémité aiguë tournée en haut, etc. Les graptolithes de cette famille sont fossiles dans le silurien moyen et supérieur.

* **MONOLOGUE** s. m. — **Encycl.** Dans les dernières années du second Empire le théâtre de société, que l'on semblait avoir oublié depuis la chute de la monarchie, devint de nouveau une des grandes attractions des réunions mondaines. Pendant les mois de villégiature, tout château avait sa troupe dramatique. En hiver, il n'était pas de salon bien coté où, de temps à autre, on ne jouât entre deux paravents un proverbe, une pièce à deux, trois ou quatre personnages. Quant aux cercles, ils allaient jusqu'à la revue, qui servait d'exhibition à tout un bataillon de jolies femmes, aussi peu vêtues que possible. Cette sorte d'engouement a survécu à l'Empire, et de nos jours le théâtre de société est en grande faveur. Du grand monde le mal a atteint la bourgeoisie. Chacun veut avoir sa comédie, ses acteurs. Mais, d'une part, toutes les habitations ne se prêtent pas à l'installation d'une scène, même minuscule. D'autre part et quelque prix que l'on y mette, on ne peut pas se procurer aisément un personnel dramatique; on a alors recours au *monologue*. Ici pas de décors, pas de frais de costume, pas de mise en scène. Une salle, le verre d'eau sucrée classique et c'est tout : la chose que l'on débite a parfois du sel, de l'esprit ou du sentiment; parfois aussi elle n'a pas le sens commun. Il y a des monologues pour hommes, des monologues pour dames, des monologues pour jeunes filles; bref, ces productions plus ou moins réussies se sont multipliées et leur vogue s'est étendue à ce point que deux libraires au moins ont pu s'en faire une spécialité productive, et que les parrains du genre, les deux Coquelin, ont écrit un traité sur la matière : *l'Art de dire le monologue* (1884, in-12). Mlles Reichemberg et Réjane, M. Galipaux et d'autres acteurs de mérite cultivèrent aussi ce genre. Le nombre des monologues éclos dans ces dernières années est incalculable; il faut nous borner à citer, *le Hareng saur*, *le Bilboquet*, *l'Obsession*, de Charles Cros; *les Ecrevisses*, de Jacques Normand; *l'Amateur de peinture*, de Philippe Gille; *la Situation*, de Eugène Morand; *les Fraises*, de M. Erard; *le Chirurgien du roi s'amuse*, de M. Arnold Mortier; le *Cheval*, de Sapeck; etc. La valeur de ces pièces est fort inégale; mais en général on trouve que Sarcey les appréciait à leur juste valeur lorsqu'il écrivait : « Le plaisir que le public trouve ou feint de trouver à ces inepties m'est absolument incompréhensible. Rien ne prouve mieux, à mon sens, l'empire de la mode sur les esprits de la foule. On riait jadis à se tordre aux chansonnettes de Levassor, qui nous paraissent aujourd'hui ce qu'elles sont en effet, parfaitement idiotes; on se pâmait aux romances de Loïsa Puget, qui nous font sourire à cette heure avec leurs airs vieillots. Le monologue est affaire de mode pure. Il passera sans aucun doute. Le public s'en fatiguera comme il s'est lassé de la chansonnette de Levassor, de la romance de Loïsa Puget, comme il s'est lassé de la vieille chanson de nos pères. » C'est bien tout ce qu'il y a à dire du monologue, sans qu'il soit besoin de crier à la décadence du grand art.

* **MONÔME** s. m. — Fig. Promenade en file indienne qu'exécutent dans certaines circonstances les élèves de quelques écoles : *Le* MONÔME *de l'Ecole polytechnique. Le boulevard Saint-Michel a été barré par un* MONÔME.

— **Encycl.** Il n'y avait autrefois que le *monôme* de l'Ecole polytechnique, dont la tradition fait remonter l'origine à 1827. Quinze jours avant l'examen d'entrée à l'Ecole, les candidats des divers lycées désignent leurs délégués, qui se réunissent dans un café du quartier latin pour arrêter les détails de la manifestation, qui a lieu après la dernière composition écrite; on se met aussi d'accord sur le trajet que doit suivre le monôme, et on élit son conducteur. Généralement le point de départ est le jardin du Luxembourg; quelque part sur le parcours, le monôme dessine le « gogue de l'exam », c'est-à-dire le lieu géométrique de la composition mathématique ou celui de l'épure de descriptive; le point d'arrivée doit toujours être le débit de prunes de la mère Moreaux, près du Pont-Neuf.

A l'imitation de l'Ecole polytechnique, diverses autres écoles organisent aussi des monômes, toujours à l'époque des examens. La longue file d'un monôme, décrivant des courbes capricieuses par lesquelles le conducteur s'efforce de reproduire un dessin donné, n'est quelquefois pas sans apporter quelque trouble à la circulation, dans le quartier latin et sur les quais; mais, sauf exception, la police a l'habitude de se montrer tolérante.

Il y a sur le monôme une assez jolie chanson de Xanroff :

Qui gêne la circulation,
Bouscul' la population,
S'fait fiche au bloc comme un seul homme?
C'est le Monôme.

Qui va de l'autre côté d' l'eau
Prend' une prun' chez la mèr' Moreau,
S'évanouit comme un fantôme?
C'est le Monôme.

Le lend'main qui qu'a mal aux ch'veux,
Qui s'plaint d'avoir la tête en feux
Et pendant l'cours pique un p'tit somme?
C'est le Monôme!

MONOPHOTE adj. (mo-no-fo-te — du gr. *monos*, seul; *phos, photos*, lumière). Electr. Se dit des appareils électriques d'éclairage qui doivent être montés *seuls* dans un circuit.

MONOPHYODONTES s. m. pl. (mo-no-fi-o-don-te — du gr. *monos*, seul; *phuein*, engendrer; *odous*, dent). Zool. Division des mammifères basée sur la formation des dents et renfermant les monotrèmes, les édentés et les cétacés, tous animaux chez lesquels les dents une fois formées persistent pendant toute la vie. Les monophyodontes ne possèdent donc jamais de dents de lait comme on le voit chez tous les autres mammifères, qui pour cette raison sont nommés *diphyodontes.*

MONOPNEUMONÉS s. m. pl. (mo-no-pneu-mo-né — du gr. *monos*, seul; *pneumon*, poumon). Zool. Ordre de poissons de la sous-classe des Dipnoïques, renfermant les cératodes actuellement vivants et d'autres formes fossiles, telles que les mégapleurons. Les mononeumonés se caractérisent par leur corps recouvert de grosses écailles cycloïdes allant en diminuant vers la queue qui fait suite au corps sans aucun rétrécissement; et surtout par leur poumon simple dont la cavité est divisée en deux chambres symétriques. Les nageoires sont formées d'une tige centrale présentant de chaque côté une rangée de rayons. Les poissons de cet ordre vivent dans les eaux vaseuses remplies de substances putréfiées et ont un régime exclusivement végétal. Le seul genre actuellement vivant est le Ceratodus, particulier à l'Australie; mais ces poissons existaient dès l'époque triasique. On ne les connaissait que d'après des dents rapportées aux psammodontes jusqu'à la découverte des cératodes actuels. On a trouvé également de ces dents dans les terrains paléozoïques. L'espèce actuelle porte deux dents au palais et deux dans la mandibule.

* **MONOPODE** s. m. — Bot. Mode de ramification de la tige dans lequel le végétal ramifié présente un axe principal duquel partent toutes les divisions qui s'y rattachent comme à leur base commune et en quelque sorte à leur pied. (Duchartre.) Ce mot a été créé par J. Sachs.

MONOPRIONIDÉS s. m. (mo-no-pri-o-ni-dé — du gr. *monos*, seul; *prion*, scie). Paléont. Division de méduses hydroïdes fossiles (graptolithes) comprenant les familles des Monograptidés, Leptograptidés, Dichograptidés et Dicranograptidés, et présentant toutes ce caractère commun d'avoir les cellules alignées sur un même côté de l'axe.

MONOPYLÉS s. m. pl. (mo-no-pi-lé — du gr. *monos*, seul; *pulê*, porte). Zool. Groupe de radiolaires renfermant les formes à un seul noyau, à membrane capsulaire ouverte en un point où se trouve un espace poreux (Zittel.) Ces radiolaires à squelette siliceux se divisent en trois familles : Plagiacanthidés, Acanthodesmidés, Cyrtidés. Cette classification a été proposée par Hertwig en 1878.

MONOSTÈGES s. m. pl. (mo-no-stè-je — du gr. *monos*, seul; *stegê*, toit). Paléont. Division des foraminifères renfermant les formes à coquilles à une seule loge, telles que les lagena et les orbulines.

MONOTÉLÉPHONE s. m. (mo-no-té-lé-fo-ne — du préf. *mono*, seul, et de *téléphone*). Phys. Nom sous lequel M. Mercadier désigne un téléphone quelconque dont le diaphragme a été disposé de façon à pouvoir vibrer transversalement sans obstacle et à laisser se produire facilement la division en lignes nodales correspondant à un son bien déterminé.

— **Encycl.** Quand on fait passer dans la bobine de l'appareil une série de courants d'intensité très faible, de période graduellement décroissante, le récepteur ne vibre d'une façon appréciable que sous l'action de courants dont la période est égale à celle du son correspondant à la nodale sur laquelle repose le diaphragme. Il ne reproduit plus une série continue de sons de hauteur graduellement croissante indifféremment et avec la même intensité comme le téléphone ordinaire; il n'en reproduit énergiquement qu'un seul, ce n'est plus un *pantéléphone*, mais un *monotéléphone.*

* **MONOTRÈMES** s. m. pl. — **Encycl.** Zool. Ces mammifères inférieurs sont loin d'être parfaitement connus; cependant des travaux récents sont venus apporter quelque jour sur leur histoire, et les explorations récentes de la Nouvelle-Guinée ont fait connaître deux formes nouvelles d'échidnés : l'*acanthoglossus Bruinjnii* et l'*echinoglossa Lawesii*, découvertes la première dans les hautes montagnes de la région nord, la seconde dans la partie méridionale avoisinant le détroit de Torrès. C'est à M. Laglaize que nous devons les quelques renseignements que l'on possède sur l'acanthoglosse de Bruinjn. Cet animal vit dans les hautes montagnes de la région d'Amberbaki et reste tout le jour enterré dans la boue liquide des forêts; il n'en sort que la nuit et même, au dire des indigènes, il n'apparaît que très rarement à la surface du sol; il fait son chemin dans la boue, se nourrissant exclusivement de lombrics que la conformation particulière de son bec lui permet de saisir et d'avaler. Au reste, tout en cet échidné indique un animal fouisseur : les ongles robustes des pattes lui permettent de s'enfoncer rapidement dans tout terrain meuble. Les Karons, peuplade montagnarde de la Nouvelle-Guinée, font la chasse à l'acanthoglosse de Bruinjn au moyen de chiens spécialement entraînés pour ce genre de chasse. Malheureusement les acanthoglosses sont rares, et aussi rares, paraît-il, sont les chiens qui savent les chasser, ce qui explique que ces monotrèmes soient restés aussi longtemps inconnus.

Au reste, tous les échidnés sont des animaux extraordinaires, et les travaux récents de divers naturalistes nous apprennent que ces mammifères pondent des œufs. « J'avais appris, dit le docteur Haacke, que d'assez nombreux échidnés habitaient l'île de Kangourous, distante d'Adélaïde d'environ un jour de marche, et je résolus de faire capturer quelques-uns de ces animaux à différentes époques de l'année et de les maintenir en captivité le plus longtemps possible afin d'observer, le cas échéant, la naissance des jeunes. Au commencement d'août 1884, je reçus une paire vivante d'*echidna hystrix*. Lorsque ces deux animaux furent quelque peu apprivoisés, je procédai, le 25 août, à l'autopsie de la femelle et je constatai l'existence de la poche marsupiale pourvue de deux dépressions latérales. Elle me permit d'observer un fait curieux. Dans l'espoir d'y trouver un jeune échidné, j'examinai cette poche à la lumière complète du jour; quel ne fut pas mon étonnement lorsque j'y aperçus un véritable œuf! Son diamètre était d'environ 1 centimètre et demi à 2 centimètres. Il était entouré comme les œufs de beaucoup de reptiles, d'une coquille parcheminée, qui se brisa sous la pression de mes doigts; cet œuf était rempli d'un contenu épais, qui malheureusement entra en voie de décomposition. Je me rappelai aussitôt les particularités anatomiques de l'échidné et de l'ornithorynque, leur parenté intime avec les reptiles et les oiseaux; je lus soigneusement toutes les publications d'Owen sur la présence d'œufs dans l'utérus des ornithorynques et des échidnés, et je pris connaissance, dans toute la littérature dont je disposais, des récits, non confirmés il est vrai, mais par contre jamais réfutés, sur la ponte des œufs chez l'ornithorynque. De sorte que je ne pouvais douter plus longtemps que tout au moins l'échidné pond des œufs comme les oiseaux et la plupart des reptiles. » Un naturaliste anglais, M. Caldwell, fit à peu près à la même époque une découverte identique.

« En admettant, dit Oscar Schmidt, l'unité d'origine pour l'ensemble des mammifères, nous ne pouvons rechercher cette origine que dans la série ancestrale des reptiles ovovivipares ou d'animaux de la forme des reptiles. Nous connaissons parmi les reptiles de l'époque actuelle quelques serpents qui incubent leurs œufs jusqu'à complète éclosion. Il est probable que les ancêtres des mammifères, qui nous sont encore complètement inconnus, étaient aussi de cette nature, et parmi eux nous devons nous représenter ceux qui par la présence des régions dénudées de tégument, comme chez certains pélagiens, se sont trouvés particulièrement aptes à incuber, et, dans une certaine mesure, à provoquer l'éclosion des œufs. Il est, dès lors, bien naturel de penser que chez ces derniers formes le développement de plis de la peau et de poches ait été singulièrement favorisé, ainsi que la formation, dans leur intérieur, de glandes sécrétant le lait, glandes qui aujourd'hui constituent le caractère distinctif des mammifères. » Or, on sait qu'il existe de ces glandes chez les monotrèmes; on sait aussi que l'on peut considérer les mamelles comme une différenciation de glandes dermiques, glandes existant aussi chez les reptiles. Si l'on veut envisager au point de vue le plus général cette manière de voir, il suffit du reste de se rappeler ce qui se passe chez les pigeons, dans le jabot desquels il se développe de nombreuses glandes qui sécrètent une sorte de lait que l'oiseau dégorge pour la nourriture des jeunes.

La descendance des monotrèmes est encore un problème fort obscur : la paléontologie ne nous apporte aucun document relatif à leur histoire et les quelques débris d'échidnés trouvés dans les terrains quaternaires d'Australie ne procurent aucun renseignement sur cette question difficile. On sait que le système dentaire fait défaut et que des modifications spéciales de la bouche rappellent le bec de l'oiseau ainsi que les plaques cornées de la bouche de certains poissons. Il n'y a aucune conclusion à tirer de ces caractères, qui paraissent plutôt récents, car, ainsi que le dit Carl Vogt, tous les mammifères anciens avaient une dentition très complète et même plus nombreuse que les formes qui leur ont succédé. La structure du squelette nous montre les plus grands rapports avec celui des reptiles et des oiseaux, ainsi qu'avec celui des amphibiens et aussi des marsupiaux. Que conclure de ce mélange irrégulier de caractères? Peut-on déduire, dit Carl Vogt, de ces faits la conclusion proposée dernièrement par des auteurs distingués et passée dans le grand public, que les monotrèmes sont une forme plus ancienne que les marsupiaux, et que ces derniers en dérivent par descendance directe? Deux faits s'opposent à cette manière de voir : d'un côté, l'état rudimentaire du système dentaire, de l'autre; la répartition géographique des monotrèmes actuels. Il est donc nécessaire, avant de se former une opinion, d'attendre que l'ontologie et la paléontologie viennent nous apporter de nouveaux faits. Jusque-là nous devons nous borner à reconnaître que tout, actuellement, tend à démontrer que l'origine des monotrèmes est relativement récente.

MONOXÈNE adj. (mo-no-ksè-ne — du gr. *monos*, seul; *xenos*, hôte). Bot. Se dit des champignons parasites qui passent toute leur existence fixés sur la même plante. Tel est l'ergot des graminées, qui n'est que le mycélium condensé du *cordiceps* ou *claviceps purpurea.*

MONOZONIENS s. f. (mo-no-zo-ni-ain — du gr. *monos*, seul; *zônê*, ceinture). Zool. Division de myriapodes chilognathes chez lesquels les anneaux sont en nombre limité et formés d'une seule lame annulaire. A ce groupe appartiennent les polydesmes et genres voisins.

MONPROFIT (Onésime-François-Louis), journaliste et littérateur français, né à Gennes-sur-Loire (Maine-et-Loire) le 23 octobre 1850. Après avoir fait de brillantes études au lycée d'Angers, où il obtint le prix d'honneur et achevé ses études de droit, il entra dans le journalisme. Pendant la guerre, il était rédacteur à « la Démocratie de l'Ouest », qui se publiait à Angers. Après l'armistice, il vint à Paris et entra au « Radical »; il était en même temps secrétaire particulier de M. Allain-Targé. Des articles sur l'exécution de trois fédérés au plateau de Satory et sur la mort de Delescluze lui valurent une condamnation à six mois de prison (1872), qu'il dut subir à Sainte-Pélagie. Depuis, il a été secrétaire de la rédaction du « Corsaire », emploi qu'il quitta lors de la transformation du journal (1873), et il a collaboré au « Peuple », à la « Tribune », à l'« Avant-Garde » et aux « Droits de l'homme ». Il a également fourni quelques articles au *Grand Dictionnaire.* Il contribua avec M. A. Durand à la fondation de la « Lanterne », puis, avec M. Sigismond Lacroix, à celle de la « Révolution française », et devint l'un des principaux collaborateurs de l'« Echo de Paris », du « Mot d'ordre », du « Réveil-Matin », et finalement de l'« Estafette », dont il a été le rédacteur en chef. Il a publié : *les Murs de Paris en* 1873 (1873, in-18), souvenirs de l'élection Barodet contre M. de Rémusat, et *le Panthéon républicain* (1873-1875), en collaboration avec M. Francis Enne.

* **MONRAD** (Ditler-Gothard), homme d'Etat danois, né à Copenhague en 1811.—Il est mort à Nykjœbing le 28 mars 1887. Il fut appelé de nouveau en 1871 au siège épiscopal de Laaland-Falster et se fixa à Nykjœbing, dans l'île de Falster. On lui doit un recueil de *Sermons* (1871) et une étude sur la *Nouvelle-Zélande.*

* **MONROSE** (Antoine-Louis BARIZAIN, dit), acteur français, né à Turin le 10 juin 1811. — Il est mort à Paris le 7 juillet 1883. Nommé, le 1er janvier 1867, professeur de déclamation au Conservatoire, en remplacement de Samson, il donna sa démission en 1880. Il a publié : *les Silhouettes contemporaines* (1882, in-12). Le professeur valait mieux en lui que le comédien.

MONSABRÉ (Jacques-Marie-Louis), prédicateur français, né à Blois en 1827. Il appartient à l'ordre des dominicains et se fit connaître comme prédicateur en 1865 et 1866, où il prêcha le carême à Saint-Thomas-d'Aquin. Ces conférences ont été publiées (1866, 2 vol. in-8°). Depuis, il a fait des conférences à Notre-Dame pour l'Avent de 1869 : *Concile et Jubilé* (1870, in-8°), puis, de 1872 à 1885, les conférences de carême et de retraite pascale : *Conférences de Notre-Dame de Paris* (1873-1888, 22 vol. in-8°). On lui doit en outre : *Or et alliage dans la vie dévote* (1869, in-18); *Sainte Monique et les femmes chrétiennes* (1870, in-18); *Une ville héroïque*, discours prononcé à l'anniversaire de la défense de Châteaudun (1872, in-18); *Petites Méditations pour la récitation du Rosaire* (1878-1879, 7 vol. in-32); *Jésus ouvrier* (1880, in-12); *le Saint Rosaire et l'adoration nocturne* (1885, in-16); *les Orphelins de Notre-Dame-des-Flots* (1887, in-18). Comme orateur, le P. Monsabré est très loin non seulement de Lacordaire et du P. Ravignan, mais du P. Félix; il a tous les dehors de l'éloquence, l'attitude, le geste, la voix sonore et vibrante, qui remplit la nef immense de Notre-Dame et s'y fait entendre distinctement d'un bout à l'autre. Malheureusement ses conférences, d'allure sérieuse et lourde, n'ont rien qui charme ou qui entraîne; ce sont d'imposantes leçons de théologie, souvent mal débarrassées du fatras de la scolastique et pleines de termes scientifiques mal placés dans un sermon ou d'expressions abstraites qui obscurcissent les notions les plus claires. Le P. Monsabré croit donner du mouvement et de la vie à sa parole en abusant de toutes les figures de rhétorique connues, apostrophes, interrogations, interjections, prosopopées, mais tout cela sonne creux. Nous devons cependant constater qu'il obtient auprès du public spécial de ses conférences un très grand succès.

** **MONSELET** (Charles), publiciste et romancier français, né à Nantes le 30 avril 1825. — Il est mort à Paris le 18 mars 1888. Depuis les ouvrages que nous avons cités, il avait fait jouer : *la Méprise de l'amour*, opéra-comique en deux actes, d'après Marivaux, musique de M. Ferdinand Poise (1878); *les Dindons de la farce*, comédie en trois actes, en collaboration avec M. Alphonse Lemonnier (Athénée-Comique, mai 1880); *l'Amour médecin*, opéra-comique en trois actes, d'après Molière, musique de M. F. Poise (1881); *Joli Gilles*, opéra-comique en deux actes, musique de M. F. Poise (1884); et publié : *Lettres gourmandes* (1877, in-12); *le Petit Paris, tableaux et figures de ce temps* (1879, in-12); *Une troupe de comédiens* (1879, in-12); *Poésies complètes* (1881, in-12); *Mon dernier-né, gaietés parisiennes* (1883, in-12); *Encore un* (1885, in-12); *Jean de La Réole* (1888, in-18). Charles Monselet s'était fait une renommée de gastronome qui lui a nui plus que servi, car il avait beaucoup plus de goût en littérature qu'en cuisine. Les spécialistes faisaient fort peu de cas de son savoir culinaire, qu'il croyait énorme et qui était très mince. On raconte à ce propos qu'il fut la dupe d'une mystification assez originale de son ami Chavette, qui lui fit manger sous les noms exotiques de potage aux nids d'hirondelles, soupe à la tortue, sterlet du Volga, etc., du vulgaire vermicelle, de la tête de veau, de l'anguille de mer, et lui fit boire diverses piquettes baptisées pomard, chambertin, brane-mouton, sans qu'il s'en aperçût le moins du monde. Quand, au dessert, Chavette lui dévoila ses supercheries. « Ne me trahis pas, lui dit Monselet les larmes aux yeux; j'ai une femme et des enfants! » Il croyait que sa renommée s'écroulerait si on le croyait capable de confondre du foie gras avec des rillettes de Tours, et c'est bien plutôt par son goût littéraire très fin, ses études sur *Restif de la Bretonne*, sur les *Oubliés du* XVIIIe *siècle*, sa *Lorgnette littéraire*, ses *Amours du temps passé*, analyses de romans galants de Crébillon fils et de ses imitateurs, qu'il se survivra. Il ne restera guère du Monselet gastronome que ses succulents sonnets sur le cochon,

Philosophe indolent qui mange et que l'on mange,

et sur les œufs brouillés aux pointes d'asperges.

Monsieur Isaacs, roman par Marion Crawford (1884, in-8°; traduit en français en 1885). C'est une très curieuse étude des mœurs de l'Inde moderne. Le principal personnage, M. Isaacs, est un Hindou assez énigmatique, né en Perse, marchand à Delhi, qui s'est enrichi dans le commerce des diamants et possède un palais dont les richesses surpasseraient celles qu'Aladin se procure dans les *Mille et une Nuits* avec sa lampe merveilleuse. On fait connaissance avec lui aux eaux de Sima, où il entre en relations avec une belle et dédaigneuse Anglaise, miss Catherine Westonhaugh, qu'il accompagne à cheval et qu'il étudie spéculativement pour se rendre compte de ce qu'est la femme européenne, gentil petit animal dont il a quelque fois entendu parler, mais dont ce mahométan, polygame, n'a pas la moindre idée. Il questionne à ce sujet un journaliste américain, Griggs. « Le but de l'ignorant est le plaisir, lui dit-il; celui du sage est le bonheur. Dans laquelle de ces deux catégories placez-vous votre mariage chrétien avec une femme unique? Qu'attendez-vous de votre respectueuse adoration : le bonheur ou le plaisir? — Tous les deux, répond le journaliste; un jour viendra où la femme ne sera plus belle et où elle restera toujours digne d'amour dans la plus haute acception du mot. Alors, si le plaisir a été pour vous ce qu'il devait être, s'il n'a compté que comme un rafraîchissement placé le long du chemin pendant le voyage à travers la vie, vous découvrirez tout à coup qu'il n'est plus nécessaire à votre bonheur, resté parfait sans lui, quoiqu'au commencement il ait contribué à l'assurer pour une grande part. » Le descendant des anciens Parsis, resté quelque peu disciple de Zoroastre, ne comprend pas trop d'abord, mais le charme de miss Westonhaugh finit par opérer sa conversion; il reniera ses dieux, auxquels, du reste, il ne tient guère, licenciera son harem et se mariera tout bonnement au temple. Leur union se décide pendant une chasse au tigre, un des épisodes les mieux traités du livre. Les peintures de M. Marion Crawford sont prises sur nature et d'une vivacité, d'une énergie extrêmes. Les deux amoureux sont surpris par un rival, lord Kildare, et par le journaliste américain, enlacés l'un à l'autre, dans une clairière, le soir de la fameuse chasse, où précisément lord Kildare avait cru conquérir sa fiancée en abattant une tigresse. Leur bonheur dure peu; avant qu'ils aient pu se marier, miss Westonhaugh, prise par la fièvre des jungles, succombe, et Isaacs désespéré, ayant perdu l'étoile de sa vie, comme il le dit dans son langage poétique, renonce au monde et s'enfonce dans les solitudes du Thibet, décidé à y vivre avec les ascètes qui dès longtemps y ont cherché refuge.

Cette seconde partie du roman, où l'auteur nous identifie à de singuliers mystères de la religion bouddhique, dépasse peut-être encore la première en intérêt et en originalité. Une scène capitale est celle où Isaacs entreprend de sauver Shere-Ali, le cruel ennemi des Anglais durant les guerres de l'Inde, réfugié près du maharadjah de Baïthopoor et que celui-ci leur livrerait bien, ce que la position particulière où il est vis-à-vis d'Isaacs, auquel il doit des sommes énormes, lui interdit. Il livrera donc Shere-Ali non aux Anglais, mais à Isaacs; seulement il s'arrange de façon à les faire tuer tous deux, au moment même où, dans un site désolé et lugubre de l'Himalaya, il remettra le proscrit entre les mains de son libérateur. Ses projets sont déjoués grâce à la science divinatrice d'un vieux pandit, Ram-Lal, personnage fantastique, devenu l'ami d'Isaacs, et qui opère familièrement de ces prodiges, qui chez nous passeraient pour des miracles, mais dont il paraît que les ascètes bouddhistes sont coutumiers. Le romancier veut-il absolument faire croire à la réalité de la puissance surnaturelle de Ram-Lal? il s'arrange tout au moins de façon à nous laisser dans le doute. « *Monsieur Isaacs, récit de l'Inde moderne*, dit Th. Bentzon, est le roman le plus délicieusement original qu'ait produit depuis des années la littérature anglo-américaine. »

Monsieur Jean, par M. Ferdinand Fabre (Paris, 1886, in-18). C'est un prêtre, un curé de campagne qui joue dans ce récit le principal rôle. Monsieur Jean est le neveu d'un excellent homme, l'abbé Fulcran, curé de Camplong, qui l'a élevé dans son presbytère, le laissant grandir tout à son aise, lui donnant le plus possible d'air et de liberté, ayant un soin égal du développement de son corps que de celui de son esprit. Jean est précoce. A quinze ans, il tombe entre les griffes d'une sorte de bohémienne, fille à demi-sauvage, Mariette, qui le mène loin par un joli chemin. L'escapade de Jean n'est pas longue. Elle dure deux jours à peine, après lesquels, n'osant pas rentrer au presbytère de Camplong, il va demander, pour obtenir le pardon de son oncle, l'intervention du curé de Graissessac, à qui il fait le récit de ses aventures. Le récit de cette journée passée en compagnie de Mariette forme tout le roman, et il suffit pour donner au livre de M. Ferdinand Fabre un intérêt très vif et très soutenu. La scène entre le curé de Graissessac et Jean, qui donne au vieil abbé une leçon d'orthographe, est un petit tableau de genre d'une finesse exquise. C'est simple, mais plein de charme et de poésie. *Monsieur Jean*, une des œuvres les meilleures de l'auteur, n'excite ni passion ni fièvre; mais ces pages, remplies de délicatesses d'esprit et de sincérité, rafraîchissent et reposent.

Monsieur le ministre, roman de M. Jules Claretie (1882, in-18). L'auteur a voulu peindre un de ces hommes politiques nouveaux, amenés aux affaires, dont ils avaient toujours été éloignés, par la chute de la dynastie impériale, qui y apportent beaucoup d'honnêteté, de bonnes intentions, de dévouement, mais dont le caractère faible se laisse facilement corrompre. Sulpice Vaudry arrive de sa province; il a du talent, parle bien, prend tout de suite rang parmi les députés capables de faire partie d'un cabinet et arrive au but de ses espérances. Le voici ministre. Il est marié et adore sa femme. Mais ce pouvoir nouveau pour lui, la fortune qui lui est venue, le grisent; une artiste, qui est aussi à moitié une courtisane, s'empare de lui, et non seulement il la prend pour maîtresse, mais il se laisse exploiter par elle de toutes les manières; il abuse de son autorité de ministre pour satisfaire les rancunes de Marianne Kayser, perd son argent et sa considération. Il trouve plaisant de faire se rencontrer chez lui sa maîtresse et sa femme, et s'applaudit de ce que celle-ci, qui sait tout, semble ne s'apercevoir de rien. Les journaux racontent les amours du ministre qui, battu en brèche et déconsidéré, finit par tomber sous un vote hostile. Sa vie de famille est perdue, sa vie politique également; tous ses rêves d'avenir s'écroulent et, pendant qu'il rêve à une revanche impossible, sa femme sauve son honneur en payant ses dettes; c'est tout ce qu'elle peut faire. Marianne Kayser l'abandonne et se fait épouser par un Espagnol qui, un jour, apprenant son passé, la tue. Le châtiment de Sulpice Vaudrey qui survit, impuissant et déshonoré, est plus terrible.

M. Jules Claretie s'est défendu énergiquement d'avoir voulu peindre tel ou tel personnage en vue; les comparses groupés autour des personnages principaux et qui représentent, en laid, le monde politique : affairés intrigants, diplomates de couloirs ou d'antichambres, solliciteurs financiers en quête de concessions, députés désireux de changer d'opinions moyennant récompense honnête, courtiers de majorité, ne sont pas non plus des portraits. *Monsieur le ministre* n'est pas un roman à clef, mais une étude sincère. « J'ai commencé à m'en occuper il y a neuf ans, écrivait M. Claretie en 1881; mes premières notes datent de 1872. Depuis ce temps-là, il y a eu assez de ministres pour que j'aie pu emprunter des traits à l'un et à l'autre et quelque chose à tous; mais je n'ai absolument visé personne. Ce n'est pas un homme politique que j'ai visé, c'est la politique; ce n'est pas le ministre, c'est le ministère. »

Le roman a obtenu un grand succès. La comédie en cinq actes, que l'auteur en a tirée (Gymnase, 2 février 1883), a été également très applaudie.

Monsieur et Madame Cardinal, par Ludovic Halévy. V. CARDINAL.

MONSIEUR PUNCH, pseudonyme de Gaston Vassy.

Monsieur Scapin, comédie en trois actes et en vers, de M. Richepin (Théâtre-Français, octobre 1886). L'idée fondamentale de la pièce ne manquait pas d'originalité et pouvait fournir quelques scènes de haut comique. Scapin, devenu Monsieur Scapin, c'est-à-dire un honnête bourgeois, père de famille et ayant, qui plus est, fille à marier, pouvait tout comme un autre se trouver en butte aux roueries des amoureux, qu'il aidait autrefois, et être victime des fourberies d'un Scapin numéro deux, instruit à son exemple. Tel était bien le sujet que se proposait de traiter M. Richepin et que son premier acte annonce; mais la fantaisie du poète est venue se mettre en travers de l'idée de l'auteur dramatique, et la pièce, au lieu d'aller droit, s'en va un peu au hasard. Scapin a promis sa fille au fils d'un notaire, Me Barnabé; le jouvenceau est l'amant de la courtisane Rafa, dont le frère, qui vit à ses crochets, voit naturellement ce mariage d'un mauvais œil; d'un autre côté, Suzette, la fille de Monsieur Scapin, aime naturellement un Léandre, qui dans la pièce s'appelle Florizel, et elle est soutenue dans ses amours par un valet fripon, Tristan, doublure de l'ancien Scapin. Voilà le sujet bien posé. Le frère de Rafa, le spadassin Esplandias, vient trouver Scapin dans l'intention de lui ouvrir le ventre; Scapin tout d'abord ne s'effraye pas; loin de là, il essaye de jeter de la poudre aux yeux du matamore, qu'il croit être un Espagnol de convention, inventé par Tristan :

. . . . Ah! vous n'êtes qu'Espagnol?
Moi, monsieur, je suis fils d'un pays chimérique
Encor non découvert, dans la tierce Amérique,
Où les roquets sont gros comme des orifiants,
Où la tulipe est bleue, où les merles sont blancs,
Où toujours les jeudis sont quatre par semaine,
Où c'est Dieu qui s'agite et l'homme qui le mène,
Si bien que les enfants, même avant d'être nés,
Ont leurs trente-deux dents, et des poils sous le nez!

L'autre ne se démonte pas pour si peu, et il va bel et bien tailler des croupières au pauvre homme, lorsque Scapin, soupçonnant la réalité et pris de peur, réussit à faire tomber la colère du bravache sur Tristan, qui le roule. Battu de ce côté, Esplandias se retourne d'un autre et va extorquer une signature et une donation à Me Barnabé, qui est sur le point de consentir au mariage d'Antoine avec la belle Rafa, lorsque survient le commissaire : c'est Scapin qui s'est souvenu d'un de ses anciens tours. Or, voici que derrière Scapin apparaît un autre commissaire, un vrai, celui-là, sans doute, venant demander compte au premier de son immixtion illégale dans les affaires des autres. Le pauvre Scapin se met à trembler dans sa peau et se déclare prêt à signer tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on le laisse tranquille; il signe précisément le contrat de mariage de sa fille avec Florisel, car le second commissaire, qui n'est autre que Tristan, était aussi faux que le premier. « Traître »! s'écrie-t-il, en levant la main sur le fripon de valet; mais celui-ci lui démontre qu'il a empêché un sot mariage et que d'ailleurs il n'a fait, en agissant de la sorte, que mettre en pratique les anciennes fourberies de son maître; c'est donc lui qui triomphe, tout en étant battu. Scapin n'accepte pas l'éloge :

Non, non, rengaine tes compliments superflus;
Je ne triomphe pas du tout, ni toi non plus.
Il n'est ni patron, va, ni grand maître qui tienne!
Ce qui faisait ma force et ce qui fait la tienne
(*Montrant Suzette et Florizel*)
C'est ça; c'est d'être avec le printemps, la beauté.
En mettant de pareils atouts de son côté,
Le dernier des Scapins bat le roi des Gérontes.
Nos bons tours, mon génie et ma gloire, des contes!
Les vrais triomphateurs, mon ami, les voici,
Et tant que durera le monde, c'est ainsi;
Car on perd à coup sûr, si bien qu'on s'y connaisse,
Quand on a contre soi l'amour et la jeunesse.

Interprètes : Coquelin aîné (Scapin); Coquelin cadet (Tristan); Laugier (Esplandias); Mlle Samary (Rafa); Truffier (Me Barnabé); Lebargy (Florizel); Mlle Muller (Suzette).

MONT (Charles-Polydore-Marie DE), critique et poète belge. V. DEMONT.

* **MONTAGNAC** (André-Joseph-Elisée DE), homme politique français, né à Pouru-aux-Bois, près de Sedan, le 17 août 1808. — Il est mort à Sedan le 17 septembre 1882.

* **MONTAGNE** s. f. — **Encycl.** *Reboisement des montagnes.* V. REBOISEMENT.

— *Montagnes russes.* Les montagnes russes, genre de sport que les caprices du moment ont mis plusieurs fois à la mode à Paris et à Londres, sont une copie d'un jeu d'hiver fort en honneur en Russie, en Suède, au Canada et dans d'autres pays hyperboréens. Sauerwied en a fait ainsi la description : « En Russie, quand le sol est couvert de neige et que les rivières sont prises, on construit, sur la surface glacée de la Néva, deux charpentes de 40 à 50 pieds de hauteur perpendiculaire, distantes entre elles de 800 à 900 pieds, inclinées l'une vers l'autre par une pente roide de 55°, mais pas exactement en face, afin que les traîneaux qui en descendent ne se rencontrent pas. Chaque descente est bientôt transformée en une montagne de glace par les torrents d'eau que l'on y verse ou les glaçons qu'on y pose bout à bout dans

toute la longueur. Le traîneau descend avec une effroyable rapidité et parcourt avec la même vitesse l'espace qui se trouve de niveau entre les deux théâtres. »

En 1816, les montagnes russes furent introduites à Paris, et, bien qu'elles ne fussent alors qu'une copie grossière du système pratiqué sur la Neva, elles obtinrent un grand succès. La médecine contribua à sa vogue, et, dans un mémoire curieux publié en 1817 sous ce titre : *Promenades aériennes ou les montagnes françaises considérées sous le rapport de l'agrément et de la santé*, le docteur Cotterel les recommande comme la façon la plus profitable de prendre des « bains d'air ». Il s'éleva alors des « montagnes » aux quatre coins de Paris. Les établissements les plus courus furent : les *montagnes françaises*, au jardin Beaujon, où l'on a depuis bâti un hôpital; les *montagnes égyptiennes*, au jardin du Delta (barrière Rochechouart), et le *Saut du Niagara*, chez Ruggieri, sur l'emplacement actuel de la gare Saint-Lazare. Tout cela était fort rudimentaire, de nombreux accidents se produisirent et bientôt on se lassa de ce genre de divertissement. Les montagnes russes firent leur réapparition vers 1880 à Londres, au Crystal-Palace.

En 1886, on les retrouve à l'Exposition de Liverpool. Là, on avait installé un vaste plan incliné, recouvert d'un plancher uni d'une soixantaine de mètres de longueur, sur lequel glissaient, à toute vitesse, des traîneaux à roulettes, où pouvaient prendre place un, deux ou trois voyageurs. L'itinéraire de chaque traîneau (ils pouvaient circuler à six de front) était délimité par des rails métalliques en saillie. Une fois arrivé au bas de la rampe, le véhicule, patinant sur un plan horizontal, se ralentissait peu à peu de façon à pouvoir finalement buter, sans risquer un choc trop violent, contre un obstacle élastique. C'était déjà un progrès; mais les traîneaux avaient encore trop de jeu dans leurs rainures et la dégringolade était trop souvent vertigineuse.

En 1867, les montagnes russes revinrent à Paris, en plein boulevard des Capucines et leur luxueuse installation, à un pas de l'Opéra, fut faite avec un raffinement de mesures de précaution et de garanties de sécurité. Sur les *montagnes russes*, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui à Paris, on ne court pas autant de danger que dans un train express, avec cette différence, tout à leur avantage, que le trajet n'a guère que 80 mètres et ne dure pas plus de 12 secondes.

Au point de vue de l'originalité du sport, il s'en faut cependant que ce soit encore le dernier mot de la perfection. Un impresario américain a découvert mieux. Il a établi au bord de la mer son appareil, dont la pente, passant d'une dizaine de mètres au-dessus du bord de la côte, débouche au beau milieu de l'Océan. Les amateurs descendent ce raidillon, composé d'un nombre incalculable de petites roulettes mobiles juxtaposées, sur un traîneau courbe, qui, grâce à la vitesse acquise et à la résistance de l'eau, ne plonge pas immédiatement en arrivant au bas de la « piste », mais ricoche au contraire par bonds successifs à la surface, jusqu'à ce que son élan soit épuisé. Ce système est, au surplus, emprunté aux indigènes des côtes Sandwich, lesquels s'y livrent depuis un temps immémorial, le long des coulées de lave qui s'épanchent dans la mer, avec une simple planche en guise de glissoire.

* **MONTAGNY** (Etienne), sculpteur français, né à Saint-Etienne (Loire) le 17 juin 1816. — Il a exposé depuis 1872 : *la Minéralogie*, statue pour le Jardin des Plantes et *le Christ en croix* pour l'église Saint-Germain-des-Prés (1875); *la Rubanerie*, statuette, et *la Rubanerie*, fragment de la statue décorant la façade de l'hôtel de ville de Saint-Etienne (1876); *Saint François d'Assise* et *l'Espérance* (1877); *le Christ* et *Javelin Pagnon*, poète stéphanois (1878); portrait de *M. E. L.* (1879); portraits de *Mme C.* et de *M. Fourneyron*, ancien député de la Loire (1880); *Jeune Dame romaine* (1882); *le Matin* (1885); *le Vénérable Abbé de La Salle*, groupe en marbre, commandé par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour le Panthéon et le *Sacré-Cœur*, statue en plâtre (1888). M. Montagny a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1867.

* **MONTAIGLON** (Anatole DE COURDE DE), bibliographe et paléographe français, né à Paris le 28 novembre 1824. — Depuis 1870, il a publié les ouvrages suivants : *Recueil général et complet des Fabliaux des* XIIIe *et* XIVe *siècles* (1872-1883, 5 vol. in-8°); *le Roman comique de Scarron*, peint par J.-B. Pater et J. Dumont le Romain (1884, in-4°); *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments* (1888, t. I, in-8°). En outre, il a donné des éditions des *Contes* de La Fontaine, des *Facéties* de Pogge, de l'*Heptaméron* de Marguerite d'Angoulême.

* **MONTAL** (Claude), industriel français, né à La Palisse (Allier) en 1800. — Il est mort le 7 mars 1865.

* **MONTALAND** (Marie-Henriette-Céline), actrice française, née à Gand le 10 août 1843. — Engagée au théâtre Taitbout, elle plut extrêmement le 27 octobre 1875, sous les traits de Javotte, de *la Cruche cassée*. Elle parut ensuite aux Variétés dans *les Jolies Filles de Grévin* (1876), puis reprit, à la Porte Saint-Martin, Arthémise, des *Bohémiens de Paris*. En 1877, elle interpréta au Vaudeville la princesse Bariatine, de *Dora*, et, en 1878, Clarisse, des *Bourgeois de Pontarcy*, de Sardou. Elle entra au mois de juin aux Nouveautés, où elle se fit applaudir dans Suzanne, des *Trente millions de Gladiator*, et dans *Paris en actions*. Elle créa avec un vif succès à l'Odéon, en 1881, la mère de *Jack*, de Daudet. Mlle Montaland passa en Russie plusieurs années, fort aimée du public. De retour en France, elle entra comme pensionnaire à la Comédie-Française, où elle débuta le 15 décembre 1884 dans *Bataille de Dames*. Elle n'a plus dès lors quitté la maison de Molière, jouant : la vicomtesse, du *Demi-Monde;* la duchesse, du *Monde où l'on s'ennuie ;* Madame Mercadet, de *Mercadet;* la baronne, de *Mlle de la Seiglière;* Madame de Pontaubert, de *Un Parisien* (1886); Madame de Moisan, de *la Souris* (1887); Madame de Périgny, de *la Princesse Georges;* la Sévère, de *François le Champi ;* Madame de Cossé, de *Henri III et sa cour ;* Marcelle, de *Vincenette;* Amélie, du *Klephte*. Avec une voix juste et chaude, elle a abordé dans le répertoire classique, Phrosine, de *l'Avare*, et Dorine, de *Tartufe*. Mme Montaland cultive la peinture. Elle a fait preuve de talent dans les paysages et les coins de ville reflétés par la mer.

** **MONTALIVET** (comte Marthe-Camille BACHASSON DE), homme d'Etat français, né à Valence (Drôme) en 1801. — Il est mort le 4 janvier 1880. Il avait été élu sénateur inamovible le 13 février 1879. Peu de temps auparavant, il avait publié : *Un heureux coin de terre ; Saint-Bouize et Couargues* (Cher), où il montre comment la situation de ces deux communes s'était améliorée depuis le premier Empire (1877).

* **MONTANA**, territoire de l'Amérique du Nord.— Il a été érigé en Etat et admis dans l'Union le 4 juillet 1889.

* **MONTARAN** (Marie-Constance-Albertine DE MOISSON DE VAUX, baronne DE), femme de lettres française, née à Rouen vers 1795. — Elle est morte le 1er janvier 1870.

MONTAUDON (Jean-Baptiste-Alexandre), général français, né à la Souterraine (Creuse) le 13 février 1818. Sorti de Saint-Cyr en 1838, sous-lieutenant au 75e de ligne, il passa aux zouaves, où il conquit tous ses grades de lieutenant (1841), de capitaine (1845), de chef de bataillon (1850), de lieutenant-colonel, de colonel (1854-1855, en Crimée). Pendant la campagne d'Italie en 1859, il commandait le 4e régiment de voltigeurs de la garde. Promu général de brigade le 12 mai 1860 et général de division le 16 décembre 1869, il fut à l'armée du Rhin mis à la tête de la 1re division du 3e corps et prit part aux batailles livrées sous Metz. A son retour de captivité, il commanda une division de l'armée de Versailles; blessé au bras droit lors de l'attaque du pont de Neuilly, il fut cité à l'ordre du jour et reçut, le 9 avril 1871, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Appelé à la tête du 2e corps d'armée à Amiens en 1873, il y resta jusqu'en 1879. Passé au cadre de réserve le 13 février 1883, il fut admis à la retraite le 7 avril suivant. Le général Montaudon se porta candidat royaliste et révisionniste dans la Somme à l'élection législative du 6 janvier 1889 en remplacement du général Boulanger, qui avait opté pour le Nord, et il fut élu député par 60.693 voix contre M. Cauvin, républicain, qui en obtint 53.154.

** **MONTCEAU-LES-MINES**, commune de France (Saône-et-Loire), arrondissement de Châlon-sur-Saône, chef-lieu de canton; 13.108 hab.—En août 1882, un mouvement insurrectionnel très violent y éclatait parmi les ouvriers de la Compagnie des mines de Blanzy. Une église, celle du hameau du Bois-du-Verne, fut détruite en partie par la dynamite, puis pillée et incendiée; un certain nombre de croix et de statues religieuses élevées sur les chemins furent renversées. Les attentats contre les personnes et les propriétés particulières se réduisirent à des incidents sans importance et sans résultats fâcheux, toutefois des cris de mort furent proférés contre certaines personnes et des menaces d'incendie et de ruine lancées contre leurs biens. Ces troubles furent suivis de l'arrestation d'un grand nombre d'ouvriers, qu'on dut relâcher faute de preuves. Sur 25 accusés conservés, 9 seulement furent condamnés, le 20 décembre 1882, par la cour d'assises. Les causes de cette échauffourée sont restées obscures, malgré les débats. Il semble qu'on peut cependant les trouver dans l'intolérance religieuse du directeur de la Compagnie de Blanzy, qui faisait du clergé le dispensateur de ses faveurs et dans son intolérance politique, qui lui faisait interdire aux ouvriers la célébration de la fête du 14 juillet. De ces erreurs de la direction résulta un vif mécontentement qui fut exploité par les chambres syndicales de la région au profit des idées socialistes.

* **MONT-DE-PIÉTÉ** s. m. — **Encycl.** Législ. D'importantes réformes ont été introduites dans l'administration du Mont-de-piété. La première à signaler est l'abaissement du taux de l'intérêt de l'argent prêté par cet établissement; depuis le 1er janvier 1887, il n'est plus que de 7 pour 100. La deuxième réforme a été la suppression des commissionnaires, fonctionnant près de cet établissement depuis le 6 septembre 1779. Cette suppression date du 1er mai 1887. Ils étaient au nombre de neuf, faisaient un double emploi, constituaient une sorte de concurrence aux vingt-cinq bureaux auxiliaires du Mont-de-piété, et, de plus, prélevaient sur les prêts consentis par leur intermédiaire des commissions qui augmentaient sans motifs l'intérêt des sommes empruntées. La troisième réforme apportée dans le service du Mont-de-piété est tout aussi importante que les deux précédentes. Depuis 1887, le Mont-de-piété reçoit des remboursements par acomptes. Mais, avec les exigences de la comptabilité publique et des écritures d'administration, le versement de la moindre somme prend un temps considérable qui rebute parfois le client et fatigue les employés. A l'emploi de registres répertoires, auxquels on a dû renoncer comme étant trop compliqué, on a substitué un système par *échange de reconnaissances*. On remplace la reconnaissance de l'emprunteur par une nouvelle dont le montant est diminué de l'acompte versé.

En 1888, le conseil municipal de Paris a demandé la suppression des commissaires-priseurs établis auprès des bureaux. Ces officiers ministériels avaient prélevé en 1885 sur les opérations du mont-de-piété de Paris comme droit de prisée la somme de 276.000 francs, et comme droit de vente celle de 247.000 francs, soit plus de 500.000 francs pris sur les malheureux. Du rapport du directeur du mont-de-piété de Paris sur les opérations faites en 1885, il ressort que 1.493.743 objets ou groupes d'objets ont été engagés sur lesquels il a été prêté 55.270.743 francs.

MONT-DOL, localité des marais de Dol, aux environs d'Avranches, où se trouve un assez important gisement préhistorique. D'après M. Sirodot, ce gisement remonte à la période glaciaire; les dépôts que l'on rencontre dans les marais de Dol ne seraient pas dus à des affaissements et relèvements successifs du sol, mais à des ruptures du cordon littoral qui se seraient produites à diverses époques.

* **MONTE-À-REGRET** ou **MONTAREGRET** s. m.—Voiture spéciale dont on se sert pour conduire à l'abattoir les chevaux, ânes ou mulets destinés à l'alimentation.

— **Encycl.** Ces véhicules sont montés sur deux roues, dont l'essieu est coudé à angle droit à ses extrémités pour obtenir une élasticité plus grande. Ils ont à leur partie postérieure une espèce de plancher avancé qui leur permet de toucher terre en ne présentant qu'un plan peu incliné; les animaux sont ainsi plus facilement chargés, et l'on a soin de ne mettre qu'une seule bête dans la charrette.

MONTEFIORE (Mose-Giacomo), philanthrope anglais, né à Livourne le 24 octobre 1784, d'une famille israélite d'origine portugaise, mort à Londres le 29 juillet 1885. Naturalisé anglais, il épousa en 1812 la belle-sœur de M. Nathan Mayer de Rothschild, et dirigea lui-même à Londres une maison de banque. En 1837, il fut élu shériff de la Cité, et fut nommé chevalier par la reine. Il se retira des affaires peu après. C'est à partir de 1828 qu'il commença son apostolat en faveur de ses « compatriotes », c'est-à-dire de ses coreligionnaires; il fit plusieurs voyages en Palestine, en Egypte, à Constantinople, à Saint-Pétersbourg, à Bukarest, au Maroc, pour obtenir des gouvernements étrangers, soit des améliorations à l'état légal des israélites, soit l'arrêt des persécutions décrétées. Il fonda des écoles et des asiles en Orient, et créa, avec M. Isaac-Moïse Crémieux (dit Adolphe) l'Alliance israélite universelle. En 1858, il échoua auprès de la curie romaine dans l'affaire de la séquestration du jeune Mortara. La reine Victoria lui avait conféré le titre de baronnet en 1847. A l'occasion de son centenaire, en 1884, les synagogues d'Angleterre et celle de la rue Buffault à Paris célébrèrent avec pompe un service religieux. A ses funérailles assistèrent des délégations d'israélites venues de tous les points de l'Europe. Cette démonstration, trop solennelle, dépassa le but en ce sens que les israélites de toute origine déclaraient par là former non seulement une communauté professant la même croyance, mais surtout un peuple « sans patrie », une puissance politique autant que financière, n'ayant d'autre nationalité que celle de la race « juive ». Sir M. Montefiore a publié un *Recueil des consultations rabbiniques* rédigé en Italie au XVIe siècle (1885, in-8°).

* **MONTÉGUT** (Emile), littérateur français, né à Limoges (Haute-Vienne) le 24 juin 1826. —Cet écrivain distingué a publié depuis 1873 : *Tableaux de la France* (1874-1875, 2 vol. in-12); *l'Angleterre et ses colonies australes : Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique australe* (1879, in-12); *Poètes et artistes de l'Italie* (1881, in-12); *Types littéraires et fantaisies esthétiques* (1882, in-12); *le Maréchal Davout, son caractère et son génie* (1882, in-12); *Essais sur la littérature anglaise* (1883, in-12); *Nos morts contemporains* (1884, 2 vol. in-12), contenant des études sur Béranger, Charles Nodier, Alfred de Musset, Alfred de Vigny, Théophile Gautier, Eugène Fromentin, etc.; *Livres et âmes des pays d'Orient* (1885, in-12), contenant des études sur Daphnis et Chloé, les Psaumes, Attila, etc.; *Choses du Nord et du Midi* (1887); *Mélanges critiques* (1887, in-12); *Libres opinions morales et politiques* (1888, in-12). La plupart des études réunies dans ces volumes ont paru dans la « Revue des Deux-Mondes »

* **MONTEIL** (Edgar), publiciste, romancier et administrateur français, né à Vire (Calvados) en 1845. — Nous avons mentionné la condamnation rigoureuse que lui avait valu, en 1874, son *Roman d'un frère ignorantin;* plutôt que de subir l'emprisonnement, M. Edgar Monteil passa en Suisse, ce qui ne l'empêcha pas de collaborer au « Radical », au « Bien public », au « National » et au « Voltaire ». Lorsqu'il revint en France, en 1879, Gambetta le fit entrer à la « Petite République française », puis à la « République française »; il devint ensuite rédacteur en chef de l'« Union républicaine », où il succédait à M. Ch. Floquet, et collabora au « Gil Blas », où il signa du pseudonyme de **Jean de la Seine** et traita spécialement des affaires municipales parisiennes.

Comme romancier, il a publié : *Antoinette Marqueron* (1879, in-12), étude de la petite bourgeoisie cléricale et des mœurs de couvent; *Henriette Grey* (1880, in-12), où se trouve l'histoire de la révolution de 1848 à Lyon; *Madame de Féronne* (1881, in-12), tableau des mœurs de la cour de Napoléon III; *Cornebois* (1881, in-12), peinture du théâtre qui a obtenu un succès éclatant; *Rochefière* (1882, in-12); *les Petites Mariées* (1883, in-12); *la Bande des Copurchics* (1885, in-12), roman très gai, qui a obtenu un vif succès près des lettrés; *le Grand Village* (1885, in-12), tableau très exact et très remarqué des mœurs d'un village de province pendant la période du Seize-Mai; *la Grande Babylone* (1887, in-12), étude sincère des milieux cosmopolites de Paris; *le Roman du roman* (1888, in-12), mœurs de province; *l'Amour de Jean Populot* (1888, in-12), récit pris dans les milieux ouvriers de Paris; *Etudes françaises* (1888, in-12). Ces romans forment une série dont le titre général est *Etudes humaines*, et qui ont pour caractère l'observation exacte, précise de la vie contemporaine. En dehors de cette série, M. Edgar Monteil a fait paraître un autre roman, *les Coquins de Paris* (1888, in-12), et quelques ouvrages destinés à la jeunesse : *Jean le Conquérant* (1888, in-12); *François-François* (1889, in-12). Comme suite à son *Catéchisme d'un libre penseur*, il a publié un *Manuel d'instruction laïque* (1884, in-12), qui a soulevé de vives polémiques dans le clan des cléricaux : ce livre n'est composé pourtant que d'opinions et de préceptes empruntés aux plus célèbres écrivains contemporains; puis le *Code de la séparation des Eglises et de l'Etat* (1888, in-12), œuvre de jurisconsulte et non de polémiste, où se trouvent rassemblées les lois qui régissent les rapports de l'Etat avec l'Eglise romaine. On lui doit en outre : *Souvenirs de la Commune* (1883, in-12); *l'Exécution de Gustave Chaudey et de trois gendarmes* (1885, in-12); *Biographie de M. Edouard Lockroy* (1885, in-12); *l'Administration de Paris* (1889, in-12). Il a pris part à la fondation de la *Bibliothèque des écoles municipales de Paris*, dans laquelle sont publiés des ouvrages de MM. Camille Pelletan, Yves Guyot, Hovelacque, etc., et à celle de l'Association syndicale des journalistes républicains.

Elu en 1881 conseiller municipal de Paris pour le quartier du Petit-Montrouge, réélu en 1884, il a siégé dans les rangs du groupe radical et pris part aux votes les plus avancés. En 1883, le conseil le délégua comme membre du comité exécutif français à l'Exposition d'Amsterdam, ce qui lui valut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur; il fut, l'année suivante, commissaire à l'Exposition d'Anvers, et enfin il a été nommé membre de la commission de contrôle et de finances à l'Exposition universelle de 1889. Ayant, en 1887, décliné le renouvellement de son mandat de conseiller municipal pour se présenter à une élection législative dans le département de l'Isère, il échoua, avec 26.000 voix, et fut peu de temps après (20 juin 1888) nommé préfet de la Creuse.

MONTENARD (Frédéric), peintre français, né à Paris en 1849. Il eut pour maître M. Allongé et débuta au Salon de 1872 par *les Marécages de l'Etang-Neuf, forêt de Fontainebleau*. Depuis, on a vu de lui : *Hameau du Chêne Rogneux, près Montfort-l'Amaury* et *les Bords de l'Indre aux environs de Loches* (1875); *Près de Brignoles par une matinée de septembre* et *Aux environs de Loches* (1876); *la Mare du Chêne percé sur la lisière de la forêt de Loches* et *la Seine au pont National à Bercy* (1877); *Près de Brignoles* et *Lisière de la forêt de Loches* (1878); *Matinée d'automne en Provence* et *Dans les champs, vallée de l'Indre* (1879); *la Côte de Saint-Waast-la-Hougue* et *le Soir en Provence* (1880); *le Soir dans les champs* et *Sur la falaise* (1881); *En Provence* et *le Port du commerce à Toulon* (1882); *le Transport de guerre « la Corrèze » quittant la rade de Toulon* et *Un cimetière sur les côtes de la Méditerranée* (1883); *Arrivage d'oranges et de citrons sur les quais de Toulon* et *le Village de Sixfours, près Toulon* (1884); *Embarquement de troupes à bord d'un transport de guerre à Toulon* et *la Grande Route de Toulon à la Seyne* (1885); *Sur la côte de Provence*, panneau décoratif (1886); *Sous les oliviers* et *Aux environs de l'abbaye de Saint-Quemès* (1887); *le Transport de guerre « l'Orne » gagnant son poste d'amarrage* et *Sur les hauteurs de la Garde près de Toulon* (1888); *Un coup de mistral en Méditerranée* et *la Route de La Seyne* (1889). M. Montenard a obtenu une médaille de 3e classe en 1883 et une autre de 2e classe en 1889. Il est membre de la Société des Pastellistes français et a pris part à toutes les expositions organisées par cette Société. Une médaille de 1re classe lui a été décernée à la suite de l'Exposition universelle de 1889. Le caractère très personnel de la production de M. Montenard a été ainsi défini par l'« Indépendant littéraire » : « M. Montenard brave intrépidement la canicule, et de ses courses à travers le Midi embrasé il rapporte de limpides paysages, où se fondent pour le plaisir des yeux, avec le feuillage vert-de-grisé des oliviers, les flancs rosés des collines, sous les vibrants rayons d'un soleil implacable. »

** **MONTÉNÉGRO**, principauté indépendante de l'Europe, entre la Dalmatie, l'Albanie et l'Herzégovine. — Sa superficie est actuellement de 9.030 kilom. carrés, au lieu de 4.315 qu'elle était avant 1878, et sa population d'environ 236.000 hab. Sauf 7.000 Albanais catholiques et 3.000 mahométans, la population est grecque-orthodoxe. Le métropolite de Cettigne est la plus haute autorité ecclésiastique du pays. Les Monténégrins vivent presque exclusivement d'élevage; les métiers, qu'ils méprisent, sont exercés par des étrangers. L'exportation annuelle atteint une valeur de 2.500.000 à 3.000.000 de florins autrichiens (le florin vaut 2 fr. 50); l'importation, au plus 500.000 florins. La flotte de commerce comprend 3 petits vapeurs et 30 vapeurs côtiers. Les moyens de communication laissent encore beaucoup à désirer; on ne peut guère citer que la route carrossable de Cettigne-Cattaro. Les lignes télégraphiques ont une longueur d'environ 450 kilom. Il existe 75 écoles primaires. Le Sénat a été remplacé en 1879 par un conseil d'Etat. La force armée se borne en temps de paix à une garde du corps comprenant 100 cavaliers et 3 bataillons, chacun de 500 hommes. Pour la guerre, le Monténégro est divisé en six districts militaires, et les habitants aptes à porter les armes sont au nombre de 45.000 à 46.000 hommes. Les Monténégrins sont l'une des populations les plus remarquables de l'Europe : durs à la fatigue, vigoureux et belliqueux, ils possèdent les vertus d'un peuple primitif, mais aussi ses défauts. Bien que l'instruction publique y soit encore à un niveau très inférieur, l'œuvre civilisatrice entreprise par Danilo et poursuivie par Nicolas a déjà porté des fruits.

— *Histoire*. L'insurrection herzégovinienne de 1875 eut dès le début son contre-coup à Belgrade et à Cettigne. Le gouvernement monténégrin, n'osant soutenir ouvertement les rayas révoltés, se contenta d'abord de fermer les yeux sur le concours armé que ces derniers recevaient de ses nationaux, mais il ne tarda pas à solidariser son sort avec celui de la Serbie et à faire des préparatifs militaires, tout en donnant asile aux Herzégoviniens. La Porte soumit alors la frontière monténégrine à une sorte de blocus, ce qui permit au prince Nicolas de justifier ses armements et son attitude belliqueuse. Au mois de juin 1876, Milan, roi de Serbie, enjoignit au sultan de lui confier le soin de mettre fin à l'insurrection, et le prince Nicolas demanda nettement la cession d'une partie du territoire herzégovinien; puis, lorsque le 1er juillet les troupes serbes entrèrent en campagne, 20.000 Monténégrins se jetèrent sur l'Herzégovine. Les Turcs ne furent pas heureux contre eux : le 29 juillet, ils furent défaits en Albanie, près du lac de Scutari, et en Herzégovine, entre Urbitza et Biletj; Moukthar-pacha se trouva bloqué par le prince Nicolas près de Mostar. La Porte n'ayant pas accepté les propositions de la conférence de Constantinople, la Russie entra ouvertement en scène en février 1878 et déclara la guerre à la Turquie, à la suite d'incidents diplomatiques dont on trouvera le résumé au mot ORIENT (QUESTION D'). Le traité de Berlin accorda au Monténégro un agrandissement territorial beaucoup moins considérable que celui dont les préliminaires de San-Stefano stipulaient le bénéfice. Les plénipotentiaires retranchèrent du traité primitif le district de Gatzko du côté de l'Herzégovine et diminuèrent de moitié le territoire concédé du côté de Novi-Bazar. Du côté de l'Albanie, ils donnèrent Podgoritza au Monténégro. Sur l'Adriatique, ils attribuèrent Spizza à l'Autriche, Antivari au Monténégro et Dulcigno à la Turquie (traité de Berlin, art. 28 et 29). « Ces articles, dit M. d'Avril, ne furent pas exécutés à la lettre, excepté, bien entendu, la disposition qui allouait Spizza à l'Autriche-Hongrie pour dominer Antivari. Cependant, les Albanais musulmans s'étaient réunis en force pour résister même à la Porte; ils venaient de massacrer le malheureux Mehemet-Ali qui avait si bien parlé à Berlin et qui avait été envoyé pour les engager à céder. La Porte ne paraissait pas disposée à combattre ses sujets pour leur imposer les décisions du Congrès. Alors se produisit une autre combinaison, émanée du comte Corti, laquelle aurait eu pour effet de laisser aux Albanais musulmans une partie de leur territoire, Goussinié et Plava, mais aux dépens des tribus albanaises catholiques. Le remède était pire que le mal : il eut pour résultat de réunir dans une étroite alliance les Albanais chrétiens avec les musulmans. Les alliés se concentrèrent en force à Tusi. L'Europe pressait, et une manifestation maritime était préparée pour exercer une action au moins morale. La Porte voulait éviter une exécution européenne, et elle ne se sentait peut-être pas de force à venir à bout des albanais musulmans unis aux chrétiens. Elle imagina de les diviser, en offrant à l'Europe de céder au Monténégro seulement Dulcigno et son territoire jusqu'à la Boïana, ce qui désintéressait à peu près les chrétiens. Les grandes puissances furent trop heureuses de sortir à ce prix d'une entreprise où elles jouaient un vilain rôle, en déployant tant d'entêtement et de force à faire dépouiller les Albanais, un brave petit peuple qui était dans son droit et qui s'est attiré dans cette circonstance beaucoup de sympathies. » V. DULCIGNO.

En dehors des modifications territoriales, le traité de Berlin stipulait pour le Monténégro des clauses importantes. D'abord, l'indépendance de la principauté était formellement reconnue par la Porte et par les puissances signataires. En second lieu, les fonctions publiques, ainsi que la jouissance des droits civils et politiques devenaient accessibles à tous les Monténégrins sans distinction de croyances religieuses, et la liberté des cultes serait assurée. Les puissances jugèrent utile de limiter cependant la souveraineté de l'Etat dont elles proclamaient l'indépendance. Aux termes de l'article 29, le Monténégro ne peut avoir ni bâtiments, ni pavillon de guerre; le port d'Antivari et toutes les eaux de la principauté sont fermés à la marine militaire internationale; la police sanitaire et maritime est exercée par l'Autriche-Hongrie. Au Monténégro comme ailleurs l'exécution du traité de Berlin traîna en longueur, surtout quand il fut question de la délimitation des frontières, qui ne fut définitivement résolue qu'en 1887.

Depuis 1878, le Monténégro est le client avéré du cabinet de Saint-Pétersbourg, et le prince peut être considéré comme le représentant, comme l'agent actif de l'influence moscovite dans la péninsule balkanique. L'Autriche-Hongrie se trouve donc avoir un voisin incommode, dangereux, sympathique aux Slaves de la monarchie; elle surveille avec inquiétude ses moindres mouvements. Des dispositions du gouvernement et de la population de la Montagne-Noire dépend en effet pour une bonne part la tranquillité des territoires occupés par l'Autriche, c'est-à-dire de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le mariage du prince Pierre Karageorgevitch, prétendant au trône de Serbie, et de la princesse Zorka, fille du prince Nicolas, ne fut autre chose que l'union de deux influences russes, c'est-à-dire anti-autrichiennes (1883). Il ne se passe pas d'années sans que la Turquie, suzeraine nominale de la Bosnie, ne soit obligée de faire au prince Nicolas des représentations sur les armements continuels auxquels il paraît se livrer; en 1886-1887, ces armements furent assez sérieux pour provoquer une agitation diplomatique à Constantinople, à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

Le 13 juillet 1888, le premier code civil est entré en vigueur dans la principauté. Dans l'ukase publié à propos de sa promulgation, Nicolas manifesta des sentiments tout à fait sympathiques à la Russie et qualifia les tsars Alexandre II et Alexandre III de protecteurs de tous les Slaves, ce qui blessa profondément la cour de Vienne.

Le code civil du Monténégro est dû à un Dalmate de Raguse, M. Bogisitch, qui se fixa en Russie vers 1868 après avoir étudié à Paris et à Vienne, fut professeur à l'université d'Odessa, et fut désigné par le tsar Alexandre III lorsque le prince Nikita lui demanda un jurisconsulte capable de rédiger un code approprié aux mœurs et à l'esprit de la race slave. Ce code une fois rédigé fut revisé par un Français, M. Dareste, conseiller à la cour de Cassation. Il est divisé en six parties et contient 1.031 articles. La loi sur les familles conserve la forme collective qui s'est maintenue dans les mœurs de la population monténégrine; un seul chef commande tous ceux qui vivent sous le même toit, et, à sa mort, son successeur est désigné par voie d'élection. Les biens de la famille ne sont pas absolument communs, en ce sens que chaque fils (ou fille) est doté selon la place que le chef lui assigne dans la communauté. Lorsqu'une jeune fille a volontairement suivi un jeune homme, la loi ne reconnaît pas là comme dans nos codes le délit de détournement de mineure. Une disposition spéciale favorable aux petits agriculteurs interdit la réunion dans la même main d'une trop grande étendue de terres. L'usage des bois, eaux et pâturages, n'est permis qu'aux propriétaires fonciers qui habitent leur domaine et le font valoir eux-mêmes; de cette façon, le contrat d'affermage semble entièrement impossible. Les étrangers ne peuvent acquérir d'immeubles au Monténégro, à moins qu'il ne s'agisse d'un don du prince. Nous mentionnerons enfin la disposition qui établit la responsabilité personnelle d'un membre isolé de la famille, dont tous les membres étaient auparavant tenus de contribuer au payement des dettes de l'un d'eux.

— Bibliogr. Frilley-Vlabovic, *le Monténégro contemporain* (Paris, 1876); Cyrille, *la France au Monténégro* (Paris, 1876); Gopcevic, *le Monténégro et les Monténégrins* (Paris, 1877) et *Der turko-montenegrische Krieg* 1876-1878 (Vienne, 1879, 3 vol.); Yriarte, *les Bords de l'Adriatique et le Monténégro* (Paris, 1878); Schwartz, *Monténégro* (Leipzig, 1883); Kaulbars, *le Monténégro* (Saint-Pétersbourg, 1883); J. Reinach, *Serbie et Monténégro* (Paris, 1885).

* **MONTÉPIN** (comte Xavier DE), romancier et auteur dramatique français, né à Apremont (Haute-Saône) en 1826.—Depuis 1874, ce fécond écrivain a publié les romans suivants : *Tragédies de Paris* (1874, 4 vol.); *la Femme de Paillasse* (1874, 2 vol.); *la Vicomtesse Germaine* (1875); *le Ventriloque* (1876, 3 vol.); *le Secret de la comtesse* (1876, 2 vol.); *la Sorcière rouge* (1876, 3 vol.); *l'Agent de police* (1877); *la Bâtarde* (1877, 2 vol.); *Une débutante* (1877); *la Traite des blanches* (1877); *Sa Majesté l'argent* (1877, 5 vol.); *Deux Amies de Saint-Denis* (1878); *les Drames du mariage : les Maris de Valentine* (1878); *les Drames du mariage : la Veuve du caissier* (1878, 2 vol.); *la Marquise Castella* (1878, 2 vol.); *la Morte vivante* (1878); *le Chalet des Lilas*, histoire d'amour (1879, 2 vol.); *Une dame de pique* (1879, 2 vol.); *le Médecin des folles* (1879, 5 vol.); *le Dernier des Courtenay* (1880); *les Filles de bronze*, drame parisien (1880, 5 vol.); *Henriette de Vauvert* (1880); *le Fiacre n° 13* (1880, 4 vol.); *Jean-Jeudi*, suite et fin du *Fiacre n° 13*; *Justice!* (1880, 2 vol.); *Sœur Suzanne* (1880, 2 vol.); *les Amours d'Olivier* (1881, 2 vol.); *la Maîtresse masquée* (1881, 2 vol.); *Son Altesse l'Amour*, drame parisien (1881, 6 vol.); *la Baladine* (1881, 2 vol.); *Mamzelle Mélie* (1881); *la Fille de Marguerite* (1881-1882, 6 vol.); *les Pantins de Madame Le Diable* (1882, 4 vol.); *Madame de Trèves* (1882, 2 vol.); *la Duchesse de la Tour du Pic* (1882); *le Secret du Titan* (1883, 2 vol.); *Simone et Marie* (1883, 6 vol.); *le Dernier duc d'Hallali* (1883, 4 vol.); *les Amours de province* (1884, 3 vol.); *la Demoiselle de compagnie* (1884, 4 vol.); *la Porteuse de pain* (1884-1885, 5 vol.); *le Crime d'Asnières* (1885, 2 vol.); *Deux Amours : Hermine, Odylle* (1885, 2 vol.); *P.-L.-M.; la Belle Angèle* (1885, 2 vol.); *Rigolo*, suite de *la Belle Angèle* (1885, 2 vol.); *le Roman d'une actrice* (1885, 2 vol.); *les Filles du saltimbanque* (1886, 2 vol.); *le Marchand de diamants* (1887); *la Fille de la courtisane* (1887); *les Débuts d'une étoile* (1888); *les Drames de la Folie* (1888); etc. Il a de plus fait représenter *le Béarnais*, drame en cinq actes et huit tableaux (théâtre du Château-d'Eau, 1876), et un drame en cinq actes, tiré de *la Porteuse de pain*, qui a obtenu du succès à l'Ambigu en 1889.

* **MONTESSUY** (Jean-François), peintre français, né à Lyon en 1804. — Il est mort dans cette ville le 28 novembre 1876.

MONTET (Joseph), publiciste et romancier français, né à Niort (Deux-Sèvres) le 16 octobre 1852. Elève du lycée de Niort, où il obtint de brillants succès et remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général, il entra à l'Ecole normale supérieure en 1874 et en sortit en 1877 avec le titre d'agrégé de philosophie. Il quitta l'Université en 1879 et collabora d'abord au « Globe », où il fit avec son ancien condisciple Bourget une campagne d'articles politiques très remarqués; un peu plus tard il y rédigea la chronique parisienne et le feuilleton dramatique ; il collaborait en même temps au « Gil Blas », qui insérait surtout de lui d'attrayantes nouvelles, et à la « Paix », dont il est devenu le rédacteur en chef en 1888, puis le directeur politique (1889), après avoir quitté le « Drapeau », organe de la Ligue des patriotes, lorsque ce journal fut devenu le Moniteur du boulangisme. M. Joseph Montet a publié : *l'Amour tragique*, d'un puissant intérêt dramatique (1884, in-18); *Contes patriotiques*, recueil auquel nous avons consacré une analyse (1885, in-18); *De Paris aux Karpathes* (1886, in-18), récit du voyage en Hongrie effectué par l'auteur avec M. de Lesseps, à l'occasion de l'exposition hongroise ; *les Adorées* (1886, in-18); *Noir et Bleu* (1887, in-18); *Vie fantasque* (1887, in-18); *Salade russe* (1887, in-18), recueils de nouvelles.

* **MONTGOLFIER** (Adélaïde), femme de lettres française, née en 1799. — Elle est morte à Paris le 16 décembre 1880.

MONTGOLFIER-VERPILLEUX (Pierre-Louis-Adrien DE), ingénieur et homme politique français, né à Beaujeu (Rhône) le 6 novembre 1831. Admis à l'Ecole polytechnique en 1851, puis à l'Ecole des ponts et chaussées, il fut nommé ingénieur ordinaire de 3e classe en 1856 et ingénieur de 1re classe en 1869; il exécuta divers travaux dans le département de la Loire. Pendant la guerre de 1870-1871, il commanda un corps auxiliaire du génie qui prit part à la défense de Besançon. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu représentant de la Loire à l'Assemblée nationale; il suivit les inspirations de la droite monarchiste et se prononça contre la nouvelle constitution. Devenu sénateur de la Loire le 30 janvier 1876, il persista dans les mêmes errements politiques et vota la dissolution de la Chambre demandée par le ministère de Broglie (23 juin 1877). Lors du renouvellement partiel du Sénat, le 5 janvier 1879, il échoua ; au scrutin du 4 octobre 1885, ambitionnant de nouveau le mandat de député, il obtint dans l'Ardèche 45.423 voix ; mais, son élection ayant été invalidée, il ne fut pas réélu au scrutin du 14 février 1886. M. de Montgolfier est officier de la Légion d'honneur depuis 1872.

MONTGOMERY (comtesse). V. BAUER (Caroline).

Montmorency (LE CONNÉTABLE DE), statue en bronze par M. Paul Dubois, aujourd'hui placée dans le château de Chantilly et dont l'esquisse en plâtre, aux deux tiers, figura au Salon de 1886. Droit en selle sur son cheval qui marche au pas, couvert d'une armure ciselée et coiffé d'une petite toque, le connétable, ses rênes dans la main gauche, tient de la droite, haute et ferme, une grande épée. La selle un peu élevée est garnie d'une étoffe brodée portant à ses angles le chiffre M. Le fourreau de l'épée est orné de fleurs de lis. « Le cavalier résolu et plein de caractère, dit M. G. Ollendorff, a la stature imposante qui convient au soldat de Dreux et de Saint-Quentin. Quant à la bête, dont la race se retrouve à Venise sur le piédestal du Colleone, elle est non seulement vigoureuse et vaillante, mais encore elle porte sa date aussi sûrement que l'armure et que l'épée du connétable. Ainsi s'établissent, par une recherche attentive et savante de l'histoire, l'harmonie et la probité de cette œuvre élégante. »

* **MONT-SAINT-MICHEL**, village et commune de France (Manche), canton de Pontorson, arrondissement d'Avranches; 211 hab.

— *Digue du Mont-Saint-Michel*. La digue qui relie le Mont-Saint-Michel au continent a été construite en 1875. Sous l'Empire et sous la présidence de M. Thiers, de nombreuses pétitions en avaient à plusieurs reprises demandé l'édification. Elles n'avaient pas été accueillies. C'est seulement en 1874, sous la présidence du maréchal Mac-Mahon, que cette question, née en 1867, entra dans la période d'exécution. Un décret du président de la République, en date du 15 juin 1874, déclara d'utilité publique la construction d'une digue ou levée insubmersible reliant le Mont-Saint-Michel à la terre ferme. Les travaux aussitôt adjugés furent immédiatement entrepris. Ils se terminèrent en 1875.

Dans la pensée du gouvernement qui provoqua le décret du 15 juin 1874, la digue du Mont-Saint-Michel devait avoir pour résultats: 1° de faciliter et de rendre permanent l'accès, jusqu'alors interrompu par les marées et souvent dangereux, de la célèbre abbaye ; 2° de donner à la navigation, dans le lit maritime du Couesnon, une sécurité indispensable, en supprimant les courants de marée qui le prenaient en travers et poussaient les bâtiments sur les digues et les bancs riverains; 3° enfin, d'assurer la protection du rivage menacé entre la Sélune et le Couesnon, de favoriser l'atterrissement progressif des grèves et de rendre à l'agriculture les terrains que la mer lui avait enlevés. C'est surtout au point de vue de la défense de cette partie de la côte que la digue du Mont-Saint-Michel était jugée indispensable par les ingénieurs et le ministère des Travaux publics. Elle a d'ailleurs rendu de très grands services, et les populations directement intéressées, se sentant protégées contre les attaques de la mer par cette œuvre de défense, demandent énergiquement son maintien. Il n'en est pas de même de l'administration des Beaux-Arts, qui, se plaçant à un point de vue tout particulier, réclame depuis 1875 la destruction d'une digue édifiée malgré son avis et qu'elle accuse de menacer la solidité d'un des plus beaux monuments de la France. Depuis 1875, cette question de la digue du Mont-Saint-Michel existe à l'état de conflit et divise le ministère des Travaux publics et celui de l'Instruction publique. A la suite de l'hiver de 1881, les remparts du Mont-Saint-Michel subirent d'assez grandes avaries et on dut les étayer. Les Beaux-Arts rejetèrent sur la digue la responsabilité de ces dégâts. En 1883, une commission extra-parlementaire fut nommée pour étudier la question. Il fut reconnu que la digue n'était pour rien dans le préjudice causé et que si les remparts s'écroulaient c'est que depuis longtemps on négligeait de les entretenir en bon état de conservation. La commission des bâtiments historiques ne se tint pas pour battue, et, le 15 janvier 1884, son président, M. Antonin Proust, saisit la Chambre d'un projet consistant à démolir la digue et à la reporter en avant, à une distance de 400 mètres. La Chambre des députés se prononça pour le maintien de la digue actuelle.

MONTSENY ou **MONSENY**, pic culminant de la Catalogne intérieure, sur les confins des provinces de Barcelone et de Girone. Sur son sommet, élevé de 1.700 mètres au-dessus du niveau de Come, on a édifié un observatoire météorologique.

MONT-SOUS-VAUDREY, commune de France (Jura), canton de Montbarrey et arrondissement de Dôle; 939 hab. Mont-sous-Vaudrey est très agréablement situé près de la Cuisance. On y voit les ruines de l'ancien manoir de Château-Gaillard. A Mont-sous-Vaudrey naquit le 15 août 1807, M. Jules-François-Paul Grévy, qui, du 30 janvier